



Journal
d'informations
communales

JUILLET
2011

Lou Coralin

N°17

L o C o r a l i n

le Mot d'Humeur

Si vous avez été convaincus par Paréto, vous ne douterez pas de Peter ! En 1969, Laurence Johnston Peter, pédagogue américain et Docteur en éducation, énonça un principe relatif à toute organisation hiérarchique : "Un employé consent rarement à demeurer à son niveau de compétence mais tient à toute force à se hausser à un échelon où il ne sera bon à rien". Autrement dit : "Avec le temps, tout poste sera occupé par un incompetent incapable d'en assumer la responsabilité". Selon ce principe, tout employé, du cadre au technicien, aura tendance à vouloir occuper le poste qui lui paraît plus prestigieux, plus honorifique, plus lucratif peut-être, que celui qu'il occupe. Il rêve en quelque sorte d'être "patron à la place du patron". Il fera donc tout ce qui lui sera possible pour arriver à occuper une telle place. Lorsqu'il y parviendra il y sera bien entendu incompetent et créera une succession de problèmes graves pour son organisation. Il paraît que ce type de profil est également très courant en politique. Bien sur, nous ne connaissons personne de notre entourage qui corresponde à cette description.

Cordialement. YB

■ Sommaire

Edito	Page 1
Au Conseil Municipal	Page 2
Les Écoles	Page 3
Ecole Notre-Dame	Page 4
Ecole Publique	Page 5
Associations / Vie Locale	Page 6

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Coralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucoralin@orange.fr

Solidarité !



Solidarité comme principe éthique. Solidarité entre les générations et particulièrement en direction des personnes les plus âgées. Solidarité comme principe de fond des assurances sociales. Solidarité de l'Europe envers la Grèce, le Portugal et bientôt d'autres états en seuil de faillite. Solidarité avec les peuples affamés de l'Afrique, régulièrement pillée de ses richesses naturelles. Création de nouvelles chaînes de solidarité des consommateurs aux producteurs pour tenter de contourner les prédateurs intermédiaires et les spéculateurs de tout poil qui s'enrichissent sur des céréales sans jamais n'en avoir vu un grain. Et aujourd'hui, la quasi indispensable solidarité envers les éleveurs victimes d'une étonnante sécheresse afin de limiter les bousculades dans les abattoirs. Mais que se passe-t-il donc dans ce monde pour que l'on soit conduit à placer dans toutes les proclamations politiques un principe naturel de relation, inné dans les communautés humaines ? Devons-nous voir dans ces appels incessants à la solidarité les signes de l'impuissance des Etats désormais à bout de souffle ? Ou encore, comme nous le prédisent certains prêcheurs de l'apocalypse, la fin programmée en 2012 d'un cycle de la vie des humains ? Si l'en était ainsi, nous ne devrions pas tarder à le savoir.

La commission culturelle

■ Au Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille onze, le 10 Mars, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, GARDERES, POMMIES.

Excusés : MME SALLENAVE-MENOU Céline, M. MONTERO Bernard, M. JALLEAU LONGUEVILLE Frank.

Po/Pouvoir : Mme SALLENAVE MENOU Céline à M. MALOU Robert
Secrétaire : M. POMMIES Vincent

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 DECEMBRE 2010

Après lecture du compte rendu par Mme Serres-Cousiné, il a été convenu de mettre une note explicative sur les lois concernant le ci-metière dans le prochain numéro du Couralin.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

EMPLOI SALLES Jacqueline

Depuis le 01/01/2011 les contrats d'Accompagnement à l'emploi dont bénéficiait Mme Salles ont été modifiés. En effet, pour en bénéficier il faut remplir certaines conditions, COTOREP ou Minima sociaux. Face à la difficulté d'obtenir des informations claires provenant du pôle emploi le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De demander un rendez-vous avec le pôle emploi.
- De trouver avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) une issue favorable à cette situation.

ASSAINISSEMENT- MAITRISE D'ŒUVRE SAFEGE

Monsieur le Maire explique qu'une délibération doit être prise afin d'apporter un avenant au contrat concernant la maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension du réseau d'assainissement. Le surcoût est de 5200 Euros.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la modification du contrat de maîtrise d'ouvrage.

PRESBYTERE - CHOIX DES ENTREPRISES

M. le Maire rappelle au conseil Municipal la délibération en date du 25 mai 2010 décidant le réaménagement de l'ancien presbytère en deux logements ainsi que le lancement de la consultation des entreprises par une procédure adaptée avec possibilité de négociation :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| - 1 lot Traitement | - 1 lot Gros Oeuvre |
| - 1 lot Charpente Couverture | - 1 lot Zinguerie |
| - 1 lot Menuiserie int. et ext. | - 1 lot Platerie Isolation |
| - 1 lot Electricité - Chauffage | - 1 lot Plomberie - Sanitaire |
| - 1 lot V.M.C | - 1 lot Carrelage - Faïences |
| - 1 lot Peinture | - 1 lot Sols souples |
| - 1 lot Cuisine | |

M. le Maire informe que la publication légale pour cet appel d'offres a été effectuée dans les deux journaux suivants : Sud Ouest Pays Basque et les Petites Affiches.

A la suite de cette publication et après réception des offres, M. le Maire rappelle que la commission d'appel d'offres s'est réunie :

- mardi 23 novembre 2010, afin de procéder à l'ouverture des plis,
- jeudi 10 mars 2011, pour l'attribution des marchés.

Enfin, M. le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres par le maître d'œuvre.

Où l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et compte tenu des critères exposés dans le rapport d'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉSIGNE l'entreprise ESBH sise Route d'Orthez 40700 HAGET-MAU afin de fournir les prestations définies pour le lot 1 - Traitement, pour un montant HT de 2 134.13 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BATILIM sise 20 avenue Marhum 64100 BAYONNE afin de fournir les prestations définies pour le lot 2 - Gros Oeuvre, pour un montant HT de 42 447.35 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BARDES sise maison Akykelas 64520 CAME afin de fournir les prestations définies pour le lot 3 - Charpente -

Couverture, pour un montant HT de 13 801.30 €.

- DÉSIGNE l'entreprise BARDES sise maison Akykelas 64520 CAME afin de fournir les prestations définies pour le lot 4 - Zinguerie, pour un montant HT de 870.70 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise LABAT sise rue Larroumette 64270 SALIES DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 5 - Menuiseries intérieures et extérieures, pour un montant HT de 24 980.77 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise SAMISOL sise Z.I Berlanne Ave Pont Long 64160 MORLAAS afin de fournir les prestations définies pour le lot 6 - Plâtrerie Isolation, pour un montant HT de 17 619.37 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise BERROCCQ sise 124, place Aristide Briand 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 7 - Electricité Chauffage, pour un montant HT de 13 221.88 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise BOIRET sise Place du Bignot 64270 SALIES DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 8 - Plomberie Sanitaire, pour un montant HT de 12 589.00 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise BOIRET sise Place du Bignot 64270 SALIES DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 9 - VMC, pour un montant HT de 1 669.00 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise OYHAMBURU sise Route de Garris 64120 ONEIX afin de fournir les prestations définies pour le lot 10 - Carrelage - Faïence, pour un montant HT de 11 110.75 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise ETCHART sise ZA - Rue Molter 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 11 - Peinture, pour un montant HT de 7 744.24 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise HARICHOURY sise 1 ch. de l'Ayguelongue Rte de Sault de Navailles 64230 MAZEROLLES afin de fournir les prestations définies pour le lot 12 - Sols Souples, pour un montant HT de 919.00 €.
 - DÉSIGNE l'entreprise BARDES sise maison Akykelas 64520 CAME afin de fournir les prestations définies pour le lot 13 - Cuisine, pour un montant HT de 5 231.38 €.
 - AUTORISE M. le Maire à signer les marchés avec toutes les entreprises.
- PRESBYTERE - MAITRISE D'ŒUVRE EUSKADI ARCHITECTURE
- M. le Maire rappelle que c'est le Cabinet Euskadi Architecture qui s'occupe du dossier concernant la réhabilitation du presbytère.
- Il indique que le montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 13 890.50 € HT.
- A l'unanimité, le conseil municipal accepte le montant de la maîtrise d'œuvre de Cabinet Euskadi Architecture.

QUESTIONS DIVERSES

Présence Verte

Les nouveaux propriétaires de la maison Duguet ont fait une demande d'aide d'un montant de 48 Euros pour la téléassistance (présence verte) par le biais du CCAS.

A l'unanimité, le conseil Municipal décide de leur octroyer une aide de 48 Euros.

Curage des Fossés - Paiement de l'entreprise

Le budget pour l'année 2011 n'ayant pas encore été établi, une délibération doit être prise afin de pouvoir payer l'entrepreneur ayant réalisé ces travaux. (Dépense d'Investissement)

A l'unanimité, le conseil Municipal décide d'effectuer le paiement des travaux à l'entreprise.

Salle de sport

M. le Maire informe le conseil que des actes de vandalisme ont régulièrement lieu à la salle de sport. Extincteurs vidés, matériel abîmé. Il semble que les portes ne sont pas toujours bien refermées par les occupants de la salle.

Après discussion, le conseil municipal envisage d'équiper la salle de porte anti panique.

Prix de l'eau assainie

M. la Maire explique au conseil qu'après évaluation par la SAUR, le prix du M3 d'eau pour la partie assainissement s'élèverait à un abonnement de 75 Euros de part fixe plus 1,80 Euros par M3. Didier LAFITTE fait remarquer qu'avec la partie abonnement le prix s'élève à 2,50 Euros par M3 d'eau consommée et que l'on sort du cadre fixé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05.

■ Informations Communales

RECENSEMENT MILITAIRE 3^{ème} PÉRIODE 2011

Les jeunes nés en juillet août et septembre 1995 doivent venir se faire recenser à la mairie.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles aura lieu à la mairie du **lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet**.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La procédure d'inscription est la suivante :

- Les élèves actuellement inscrits sur les services départementaux de transport recevront tous un courrier les invitant à valider leur demande de transport sur le site (avec identifiant et mot de passe).

Cette validation est obligatoire pour la prise en compte du dossier.

- Pour les nouveaux élèves souhaitant emprunter les transports scolaires, ils devront procéder à une inscription en ligne.
- Les dossiers devront être validés avant le **15 juillet 2011**.

INFOS- SERVICES

Jeune fille, 18 ans, en BEP SERVICES A LA PERSONNE ayant effectué des stages en crèche, vous propose de garder vos enfants (Baby-Sitting) pendant les mois de Juillet et Août, y compris en soirée. Contact au 06 20 30 76 84.

■ Numéros Utiles

■ MAIRIE

05 59 56 02 75 / FAX 05 59 56 45 96

commune.came@wanadoo.fr

OUVERTURE : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 17h00

■ POMPIERS 18

■ SAMU 15

■ GENDARMERIE DE BIDACHE

17 ou 05 59 56 48 00

■ ÉCOLE PUBLIQUE

05 59 56 46 95

■ ÉCOLE NOTRE DAME

05 59 56 03 63

■ COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

05 59 56 05 11 / 05 59 56 05 60

■ CRÈCHE DE BIDACHE

05 59 55 53 97

■ CENTRE DE LOISIRS

05 59 55 53 72

■ DÉCHETTERIE

06 72 13 26 74

Ouverture le mercredi après-midi de 14h à 18h
le samedi matin de 9h à 12 h

L'an deux mille onze, le 21 Avril, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, GARDERES, POMMIES, JALLEAU LONGUEVILLE.

Excusés : MME SALLENAVE-MENOU Céline, M. MONTERO Bernard, M. BOURDALES Jean-Michel.

Po/Pouvoir : M. MONTERO Bernard à M. POMMIES Vincent.

Secrétaire : M. POMMIES Vincent

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 10 MARS 2011

Après lecture du compte rendu par Madame Serres-Cousiné, M. LAFITTE demande où en est le rendez-vous avec le pôle emploi. M. le maire lui répond qu'ils n'ont pas obtenu de rendez-vous pour l'instant.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ADOUR-URSUIA

M. le Maire rappelle l'article 2 des statuts du syndicat d'assainissement Adour-Ursuia modifiés par arrêté préfectoral du 16 avril 2010. Il décrit la compétence optionnelle de " l'assainissement collectif " exercée par le syndicat pour les communes ayant fait connaître leur volonté de transfert. A ce jour, six communes ont délibéré dans ce sens.

Lors de son dernier conseil le syndicat d'assainissement Adour-Ursuia a souhaité consolider les statuts en y intégrant les choix communaux récents. Une nouvelle modification des statuts est alors nécessaire selon le texte annexé.

Monsieur le maire rappelle que cette modification statutaire ne pourra être validée que lorsque l'ensemble des communes membres du syndicat se seront prononcées par une délibération concordante.

Entendu la modification des statuts et appelé à se prononcer, le conseil municipal après délibération,

- **ACCEPTE** la modification des statuts du syndicat d'Assainissement Adour-Ursuia selon le texte énoncé par M. le Maire et transmis en annexe de la présente délibération.

L'article 2 - alinéa 2 - premier paragraphe, est rédigé comme suit :

"...dont seules les communes ayant fait connaître leur volonté de transfert de cette compétence sont concernées. Quatre missions obligatoires composent cette compétence : collecte des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues des stations d'épuration, contrôle des branchements privés au réseau public."

"A compter du 1^{er} janvier 2011, les communes d'Ayherre, Bergouey-Viellenave, La Bastide-Clairence, Saint-Esteben, Saint-Martin d'Arbéroue et Sames ont transféré cette compétence."

Par la suite, toute nouvelle adhésion prendra effet au 1^{er} janvier de l'année suivante." Le reste de l'article et des statuts est inchangé.

CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance des remarques effectuées par le commissaire enquêteur afin de réviser la carte communale.

QUESTIONS DIVERSES

Achat remorque

M. LAFAURIE demande à M. le Maire des précisions car il a appris que la commune envisageait l'achat d'une remorque. M. le Maire répond que c'est un projet qui est à l'étude car la remorque actuelle est vétuste.

Panneaux 12 tonnes

M. LAFAURIE s'étonne de l'installation de panneaux de limitation de charge au [REDACTED]. M. le maire lui répond que des engins agricoles au tonnage important abîment ce chemin et dérangent le voisinage. Ils ont la possibilité de faire le tour par le chemin de Pédecame qui est en enrobé.

Déclassement chemins ruraux

M. POMMIES demande où en est le projet de déclassement des chemins ruraux entrepris l'an passé. M. le Maire répond qu'ils vont s'en occuper dans peu de temps.

Appartement mairie

M. POMMIES demande si le petit appartement de la mairie qui s'est libéré dernièrement ne pouvait pas être récupéré afin d'en faire profiter à une association. M. le Maire informe l'assemblée qu'il a déjà pris contact avec le président de comité des fêtes pour lui proposer le local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

ÉCOLE NOTRE DAME

Gestes élémentaires de survie

La croix rouge de Bayonne s'est déplacée à Came, pour initier nos élèves aux gestes élémentaires de survie. Devant une classe très intéressée, les secouristes ont commencé par donner les premiers conseils à suivre en cas d'accident (appel au 112, se présenter et donner ses coordonnées, le lieu de l'accident, la nature, le nombre et l'état des blessés). De ces premières recommandations aux accidents



de la vie quotidienne (saignements de nez, étouffement, brûlures...) les élèves de cycle 3 ont simulé toutes sortes de situations, et appris à les gérer avec

moins d'appréhension. Puis, place à la pratique avec la technique de la PLS (Position Latérale de Sécurité) et le RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire). Après cette matinée, oh combien appréciée, nous avons remercié les trois gentilles bénévoles qui avec dévouement et passion ont su rendre nos élèves acteurs et responsables. Un grand merci, et nous vous souhaitons bonne route dans nos écoles !!!

Sortie des petits à Lagor

Au mois de mai, les élèves de l'école maternelle Notre dame de Came sont partis visiter la ferme de Lendoste à Lagor. Ils ont découvert les animaux dans un milieu naturel au cours d'une ballade dans une forêt à la végétation luxuriante.



Après avoir assisté à la traite des brebis, ils ont pu caresser Mouflette, la vache, nourrir les nombreux animaux tels que les poules, les cochons, les canards, blanquette, la biquette et bien sûr les lapins. Après un pique-nique bien mérité et convoité par les nombreux chats de la maison, les élèves ont fabriqué le fromage de brebis et participé à un grand jeu de devinettes. C'est avec un petit pincement au cœur que les enfants ont quitté cette ferme très pittoresque mais avec des souvenirs pleins la tête et ravis de leur sortie.

Le vitrail à l'école

Madame Dazelle-Fabas est venue nous présenter et parler de sa profession ; Le verre : le verre est un issu de coulées volcaniques. La technique du vitrail est un assemblage de pièces de verre teintées dans la masse et reliées par des baguettes de plomb. Le dessin est reporté grandeur nature sur un carton épais (papier d'architecte) puis l'on découpe le gabarit de chaque pièce de verre avec des ciseaux à trois lames qui enlèvent directement l'épaisseur du plomb. On met le gabarit sur la pièce de verre et on coupe.



Du neuf à Notre Dame

Ecrit en lettres capitales, suivi d'un point d'exclamation, le mot "ENFIN !" était bien visible sur la feuille blanche. Par ce raccourci humoristique



et réaliste, Christian Chevallereau, un ancien directeur de l'école, traduisait parfaitement le sentiment de l'assemblée. Un projet de 6 ans s'est concrétisé samedi 7 mai par l'inauguration de 2 classes. La matinée avait débuté par une cérémonie simple. S'en est suivi un buffet garni et un vin d'honneur dans une ambiance familiale et conviviale.

Soirée vidéo

A la suite de notre classe découverte sur le thème du Moyen Age, une soirée a été organisée afin de découvrir jour après jour les activités effectuées pendant notre séjour.

Les parents se sont déplacés en nombre et nous les en remercions.

Rencontres sportives et pastorales

Mardi 21 juin grande rencontre sportive organisée, à la suite du cycle rugby, par Mr Thoreux Alexis. En effet, ce jour-là les enfants des écoles de La Bastide Clairence, Bardos et Came s'affronteront amicalement sur le terrain de Bardos. Rencontres arbitrées par les élèves de 3e du collège de Bidache.

Vendredi 24 juin journée pastorale entre ces 3 mêmes écoles. De la maternelle au CM2, les enfants participeront à des ateliers organisés par les enseignantes sur le thème des saints de la paroisse Notre Dame du Chemin. Cette journée se terminera par un temps de prière animé par l'abbé Etchenique.

Spectacle de fin d'année

Le spectacle de fin d'année a eu lieu samedi 18 juin dernier et a rassemblé un public nombreux pour assister à la représentation donnée par les enfants.

Dans l'esprit de notre classe découverte le thème choisi était "le repas médiéval".



Devant ce spectacle de qualité, un grand merci aux damoiselles et damoiseaux qui ont collaboré et contribué à son organisation de différentes manières (couture, sono, danse, chants, installation de la salle...) ainsi qu'à nos artistes.

Année scolaire 2011-2012

La rentrée aura lieu le lundi 5 septembre à 9h.

Pour les nouvelles inscriptions, il est possible de rencontrer la directrice, Madame Béatrice DARRIEUMERLOU-DUFAUR, sur rendez-vous. Vous pourrez la joindre au 05.59.56.03.63 afin d'obtenir des renseignements sur le fonctionnement de l'école.

Mais avant de parler de rentrée scolaire, les enfants, l'équipe éducative de l'école et l'ensemble des parents d'élèves souhaitent à toutes et à tous un très bel été !

ÉCOLE PUBLIQUE

Journée "Autour du pain"

Le vendredi 27 mai les élèves de GS / CP ont découvert toutes les étapes de la fabrication du pain. Tout d'abord ils ont pris la direction de Castagnède pour visiter l'exploitation de M. Balesta qui cultive du blé. Après de précieuses explications concernant cette céréale, ils se sont rendus au moulin de M. Dufau à Saint Pé de Léren.

Là les petits écoliers ont pu découvrir comment le blé devenait farine sous la pression des énormes meules de pierre. Enfin, Georges Bourdales, l'ancien boulanger de Came, ouvrait les portes de son fournil et les enfants ont pu admirer le superbe four en fonte qui a cuit le pain du village durant presque 40 ans. Cette journée fut très instructive, les petits camots connaissent désormais les secrets de la fabrication du pain.

Visite de la station d'épuration

Le vendredi 20 mai dans le cadre d'un travail sur l'eau, les élèves du CE et du CM ont visité la station d'épuration. Le directeur de la SAFEGE, concepteur du projet, a dirigé la visite. Après quelques questions générales sur le thème de l'eau, d'où vient l'eau du robinet ? Qu'est ce que les eaux usées ? etc... nous avons suivi le cheminement de l'eau à travers le réseau jusqu'à la station d'épuration. Là nous avons bien compris le fonctionnement de ce système et le rôle des roseaux agissant comme filtre dans ce processus original et écologique. Cette leçon de science "sur le terrain" a été fort appréciée par les élèves.

Voyage scolaire à Biscarrosse

La fin de l'année rime souvent avec voyage scolaire, pour les CM, les 9 et 10 juin ce fut une destination au bord de la mer qui était choisie. Après une installation au centre des PEP, nous avons découvert le lac de Biscarrosse qui permet aux hydravions de décoller, un spectacle magnifique auquel nous avons pu assister. Ensuite la visite du musée Latécoère nous a permis de connaître l'histoire de l'aviation depuis le



début du 20^{ème} siècle, de magnifiques maquettes sont exposées ainsi que de véritables machines volantes des années 50. Le soir nous avons participé à une soirée astronomie, ainsi les notions vues en classe ont pu être consolidées.

Le vendredi matin, direction Le Teich et le centre ornithologique. Foulques, cigognes, hérons, cygnes, avocettes etc... S'offraient à nos yeux dans un petit écrin de verdure. Ce fut un moment très agréable et dépayssant. L'après midi nous devions escalader la dune du Pyla afin de découvrir le Bassin d'Arcachon. En haut, le spectacle était grandiose avec d'un côté la forêt landaise et de l'autre l'Océan.

Au retour beaucoup de souvenirs dans la tête, de belles images et des moments inoubliables qui clôturent de belle manière cette année

Les CE à la rencontre d'un sculpteur

Un matin Jade Fardella est arrivée en classe avec plusieurs sculptures en métal. Elle nous a expliqué que ces œuvres étaient sculptées par son père passionné par ce type de travail. L'artiste utilise pour cela son poste à souder et crée ses figures en assemblant des bouts de métal qu'il ponce ensuite pour donner un résultat superbe de précision dans le



détail de ses sujets. Toute la classe décide alors d'aller voir travailler M. Fardella à son domicile le vendredi 10 juin. Les techniques sont expliquées en direct aux enfants qui en profitent pour poser de nombreuses questions.

Merci encore à M. et Madame Fardella pour leur charmant accueil et leur disponibilité.

Notre jardin scolaire - (Texte écrit par les CM)



Comme nous le racontions dans le précédent numéro nous avons semé 40 variétés de tomates dans notre jardin. Au mois de mai nous les avons repiquées, il faut dire que les plants étaient un peu chétifs. Mais depuis, ils ont bien grandi, certains déjà dépassent les 50 cm et portent de petits fruits. Chaque pied est accompagné d'un œillet dinde afin de le protéger de quelques prédateurs. En septembre nous espérons récolter de nombreuses tomates pour garder des graines pour l'année prochaine mais aussi pour les déguster dans une grande salade. Aujourd'hui nous attachons les pieds à leur tuteur, nous coupons les "gourmands" et nous arrachons l'herbe. Quel travail, mais c'est quand même très agréable.

Voyage à Jézeau

Les élèves des classes de Ce1 Ce2 et de GS-CP sont partis en classe découverte à Jézeau (65) le jeudi 16 juin.

Après un trajet pluvieux, ils se sont bien installés au centre de montagne La Soulane. Puis, l'après-midi, ils ont fait le tour du lac de Loudenvielle, sans pluie heureusement. Au programme du vendredi : visite de la chèvrerie de Goaux et d'une centrale hydroélectrique, arts



plastiques et étude de l'habitat montagnard.

Deux jours pour apprendre, s'amuser, vivre ensemble et grandir... tout un programme !!!!!

Rentrée scolaire / Nouvelles inscriptions

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 5 septembre à 9 heures. Pour les nouvelles inscriptions téléphoner au 05 59 56 46 95 à partir du 25 août ou contacter la mairie qui transmettra les demandes. L'Ecole publique accueille les enfants dès la toute petite section. Les élèves sont répartis en 4 classes :

Maternelles :	Mlle Karen Wartel
GS / CP :	Mlle Caroline Debort
CE :	M. Nicolas Fernandez
CM (directeur) :	M. Alain Touzaa

■ Associations

AIMA

Malgré le café, les gâteaux faits maison et les chocolats offerts par la Croix Rouge de St Jean Pied de Port, l'ambiance n'était pas à la fête au Coin du Trocoeur ce matin. En effet, notre magasin solidaire, fréquenté par environ 500 familles adhérentes en 2011, n'a pas de salarié permanent. Le Pôle Emploi de Biarritz, devant l'intérêt de cette innovation sociale, nous avait accordé jusqu'à 6 salariés à mi-temps, 3 pour le magasin, 3 pour le Jardin.



Dépendant aujourd'hui de Boucau, la réglementation et les restrictions budgétaires poussent le Pôle Emploi à refuser les renouvellements de contrats. Il ne nous reste aujourd'hui que Serge, animateur de vie locale au Jardin, finissant son contrat le 31 août prochain. Audrey, coordinatrice au Jardin, a bénéficié d'un renouvellement de six mois à mi-temps, de juin 2011 à novembre 2011. Quand à Martine PERE, seule salariée au magasin, elle s'est vue refuser son renouvellement.

On ne demande pas la lune, on demande juste 6 mois à mi-temps, le temps de trouver un financement autre pour pérenniser son emploi... Des décisions ont été prises, le choix ayant été fait de continuer à assurer un accueil de qualité ou pas d'accueil du tout. Par manque d'accueillants bénévoles :

- Le magasin ne sera ouvert que les Mardi et Jeudi de 10 heures à 17 heures et les samedis après-midi, de 14 à 17 heures (5 demi-journées d'ouverture au lieu de 8 actuellement).
- Le magasin fermera l'été prochain, après la braderie prévue le 2 juillet, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée
- Un courrier d'Appel au secours sera adressé aujourd'hui même au Président de la République, ainsi qu'à la Préfecture
- Un article sera publié dans les médias locaux pour informer le public et les utilisateurs de nos services

Pour toute proposition ou information :
06 82 36 85 65 ou 06 83 56 54 49

LOU CASSADOU

L'assemblée générale de l'ACCA se tiendra le vendredi 08 Juillet à 20h30 à la salle des fêtes.

Le président

LOU HARDITS

La batterie fanfare Lous Hardits a participé le 22 mai à un concours régional des Batteries Fanfares à Urrugne. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur, de la musique et des retrouvailles entre sociétés affiliées à L'union Basque. Chaque groupe se présentait devant un jury avec trois morceaux, 2 imposés et 1 au choix.

Nous concourions dans la catégorie Promotion Nationale parmi une dizaine de formations réparties dans différents niveaux. Nous avons reçu un PRIX D'HONNEUR. Note plus que favorable après 7 à 8 mois de travail. Les 11 et 12 juin le concours national, se déroulait cette année à Marans en Charente Maritime. Nous avons décidé d'y participer afin d'évaluer tout le travail fourni et de pouvoir se mesurer avec 8 autres Batteries Fanfares de notre catégorie. On est passé le samedi à 16h, avec beaucoup d'envie d'être bien placé. Nous étions plus de 30 batteries fanfares à concourir. Au final, le dimanche soir les résultats étaient plutôt satisfaisants ; PRIX D'HONNEUR 3^{ème} ex aequo. Les musiques affiliées à L'Union Basque se sont bien débrouillées : Sauveterre : Prix d'honneur mention bien catégorie supérieure ; Macaye prix d'honneur catégorie excellence ; Urrugne : GPN mention bien 4^{ème} ; Urt : GPN mention très bien 2^{ème}. Après ce long week-end musical nous sommes rentrés avec l'esprit du devoir accompli. Nous poursuivrons cet été notre engouement musical avec les différentes animations proposées : cérémonies religieuses, concerts, passes rues. Nous accueillons tous les musiciens en herbe afin d'offrir un peu plus le groupe et de perpétuer la tradition camote.



■ Vie locale



Le Préfet des Pyrénées Atlantiques en visite à Came

François-Xavier Ceccaldi, le préfet des Pyrénées Atlantiques en place depuis le mois de décembre dernier, s'est rendu à l'EARL Hayet chez la famille Saubot dans le cadre de visites organisées par le CDJA (Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs). Lou Couralin est allé à la rencontre de Bertrand Saubot, afin de revenir sur cette visite peu commune.

Lou Couralin : Bertrand, peux-tu te présenter aux camots qui ne te connaissent pas ?

Bertrand Saubot : Je m'appelle Bertrand, j'ai 31 ans, je suis marié et papa d'une petite fille. Je suis agriculteur, installé en 2003. Sur mon exploitation, les deux productions principales sont le bovin viande et les canards.

L.C : Pourquoi le préfet est-il venu chez toi ?

B .S : Je suis membre du CDJA. C'est un syndicat de jeunes agriculteurs qui a pour but de promouvoir notre métier ainsi que d'aider

et de conseiller tous les jeunes dans leurs démarches à l'installation. Le CDJA m'a appelé pour me demander si j'acceptais de recevoir le préfet, car ce dernier souhaitait découvrir l'agriculture du département dans toute sa diversité. Il est venu chez moi mais il s'est également rendu sur d'autres exploitations avec d'autres productions comme les ovins laits du côté du Pays Basque par exemple.

L.C. : Quel est le but de ces visites ?

B .S : Rencontrer les agriculteurs du département pour dialoguer avec eux et prendre conscience des difficultés rencontrées sur le terrain.

L.C. : Quelle est ton impression sur lui ?

B.S : C'est quelqu'un de simple, très proche du terrain justement. Nous avons eu des échanges très intéressants. Il s'intéresse à tout. Je pense que les agriculteurs du département peuvent compter sur lui.



L.C. : Que peut faire le préfet pour les agriculteurs ?

B.S : Le préfet est un homme d'état. C'est le premier à pouvoir prendre des mesures en situation de crise. On le voit avec la sécheresse dans certains départements. Il peut également agir auprès des banques.

L .C . Tu nous parlais tout à l'heure des

difficultés rencontrées par les agriculteurs. Quelles sont-elles ?

B .S : Pour ce qui est des éleveurs, le problème est la flambée du prix des céréales. Cela fait considérablement monter le prix des aliments. Dans le même temps, le prix de vente de nos productions n'a pas augmenté depuis 30 ans.

L .C : Quelles seraient les solutions ?

B .S : Déjà il faudrait qu'on arrête de spéculer sur les produits agricoles. Enfin il faudrait que les intermédiaires (grossistes, grandes surfaces), acceptent que les marges soient mieux réparties.

Enfin, les consommateurs peuvent se rendre directement sur les fermes pour acheter avec un meilleur rapport qualité prix.



Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N°18 sortira fin Août

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le vendredi 12 Août.